

RAPPORT-PRÉAVIS

N° 2022/59

AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse au postulat de Madame la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts intitulé « Pour des balades Art dans l'Espace Public »

Demande d'un crédit de CHF 85'000.- TTC pour l'étude et la réalisation de la balade « Art dans l'espace public »

Délégué municipal : M. Alexandre Démétriadès

1^{re} séance de la commission

Date	Mardi 5 juillet 2022 à 19h00
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence N° 1

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

I. Introduction

La Municipalité soumet, ci-dessous, sa réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts intitulé « Pour des balades *Art dans l'Espace Public*. »

Déposé le 30 août 2021, le postulat salue une politique proactive en termes d'acquisition d'œuvres d'art et d'art intégré dans l'espace public à Nyon, qui découle notamment du rapport-préavis N° 219 de 2015 « Développement des arts plastiques en ville de Nyon ». Il constate toutefois qu'il n'existe pas d'outil adéquat pour la promotion de ces œuvres auprès du grand public. Aussi, il demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de développer des balades « Art dans l'Espace public », sur le modèle des promenades « Nature en Ville » mises sur pied il y a quelques années afin de promouvoir la biodiversité du territoire nyonnais. Il avance que ces balades, au-delà de l'intérêt culturel, auraient également un impact économique et touristique.

2. Description du projet

La Municipalité est en phase avec les arguments avancés dans le postulat. Le développement de l'art dans l'espace public entamé depuis 2015 doit s'accompagner de mesures de promotion et de médiation efficaces. Celles-ci participent au renforcement du positionnement de Nyon comme pôle culturel et touristique, avec les retombées économiques qui en découlent. La Municipalité est convaincue par le format de balades, propice à la contemplation des œuvres dans un contexte non soumis aux pressions quotidiennes. Elle propose d'étudier plus avant ce projet de promotion de l'art dans l'espace public selon le périmètre fixé dans les points suivants.

2.1 Concept général

La Municipalité souhaite s'appuyer sur les axes stratégiques identifiés dans le rapport de politique culturelle 2021 - 2026 et proposer un projet ambitieux, contemporain et accessible au plus grand nombre. A cette fin, la balade devrait être enrichie de contenus accessibles et immersifs, rendus disponibles au travers de supports de communication appropriés, notamment numériques.

A ce stade, 17 œuvres de l'espace public nyonnais sont pressenties pour intégrer l'itinéraire. Vu leur disparité et leur nombre relativement faible – en comparaison, Genève en compte plus de 300 –, l'idée initiale de développer plusieurs circuits thématiques a été abandonnée au profit d'un parcours unique, sous forme de boucle. Le public pourra ainsi rejoindre le parcours à sa convenance. Celui-ci doit privilégier la mobilité douce, les lieux emblématiques de la ville et les espaces verts (Parc du Buis, Sentier de la Combe, Village des Pêcheurs, Parc de la Villa Thomas, etc.). L'itinéraire envisagé est proposé par le Service de la culture, avec le concours du SDI. Sa durée, à pied, devrait être comprise entre 1h30 et 2h30 en fonction du rythme des usager-ère-s. Le projet doit tenir compte des œuvres amenées à être réalisées dans le futur.

2.2 Supports de communication

L'enjeu des supports de communication est fondamental au succès du projet. A une époque où une écrasante majorité de la population dispose d'un smartphone, il fait sens que l'essentiel des moyens soient dévolus à la conception d'une plateforme numérique, accessible facilement par tout un chacun. Elle prendrait la forme d'un mini-site web dédié (moins lourd et coûteux qu'une application mobile). On y trouverait une carte du territoire avec l'itinéraire et l'emplacement des œuvres. La géolocalisation serait disponible mais optionnelle.

En sus, du contenu viendrait enrichir l'appréciation des œuvres, pour celles et ceux qui souhaitent en savoir plus, avec une attention particulière portée au récit (cf. point. 2.3). L'objectif consiste à offrir une expérience immersive, tant pour le public qui effectue la balade que pour celui qui se trouve à distance. Des codes QR devraient figurer sur les cartels de chaque œuvre, avec un renvoi sur leur fiche dédiée. La piste d'intégration d'outils de réalité augmentée ou virtuelle n'est pas prioritaire, mais pourrait être étudiée.

Pour compléter ces supports numériques, une déclinaison succincte sous forme de guide papier sera également réalisée. Enfin, une identité visuelle cohérente sera développée pour tous les supports de communication et de promotion. Un travail ayant déjà été entamé sur ce sujet il y a quelques années, une base est déjà existante.

2.3 Contenus

L'aspect du récit – ou *storytelling* – tient un rôle prépondérant dans le projet. En racontant une histoire cohérente qui favorise le ressenti plutôt qu'une approche purement factuelle, technique et possiblement hermétique, il permettra au plus grand nombre d'adhérer au concept.

Au minimum, chaque œuvre sera enrichie de photos et d'un texte. Afin de satisfaire l'enjeu touristique, ces textes seront également disponibles en langue anglaise. Les œuvres qui s'y prêtent pourront également faire l'objet de capsules vidéo courtes, avec interviews des artistes, étapes de conception, anecdotes, etc. Enfin, il est proposé d'étudier un format de podcast audio, sorte d'audioguide amélioré d'effets sonores et de musique, qui accompagnerait le-la promeneur-euse durant l'intégralité du parcours. Ce format ambitieux offrirait une expérience particulièrement immersive et originale.

2.4 Promotion

La promotion est évidemment primordiale pour diffuser la plateforme le plus largement possible, non seulement au lancement de l'opération mais de façon régulière. La Ville de Nyon communiquera par le biais des canaux usuels : communiqué de presse, campagnes digitales, campagnes d'affichage, annonces presse.

Par ailleurs, l'enjeu touristique autour d'événements liés à l'art contemporain est avéré. Des synergies avec Nyon Région Tourisme (NRT) pour une promotion ciblée seront discutées. NRT propose d'ailleurs, dès cet été, des visites guidées autour de l'art dans l'espace public sur inscription.

2.5 Chef-fe de projet

La coordination du projet demande des ressources conséquentes et des compétences particulières. Il est prévu de mandater un-e chef-fe de projet externe, dont le profil montrera des aptitudes dans les domaines de l'histoire de l'art et la communication. Il-elle coordonnera la conception des supports de communication et les contenus qui y figureront, sous la direction du Service la culture.

2.6 Extensibilité du projet

Il est important que le projet puisse intégrer sans trop de contraintes l'ajout de nouvelles œuvres. Celles-ci pourront s'ajouter sans blocages sur la plateforme numérique. Quelques supports – le guide papier et le podcast notamment – pourraient être impactés par une modification de l'itinéraire. Le guide papier pourra être réimprimé quand nécessaire et les frais induits seront inscrits au budget annuel. Quant au podcast, il conviendra de prévoir la possibilité d'élargir la balade lors de l'installation de nouvelles œuvres. La marge de manœuvre pour le faire évoluer sera étudiée avec les prestataires concerné-e-s afin d'opter pour la meilleure stratégie dès sa conception.

2.7 Calendrier prévisionnel

Etant donné le nombre de prestataires externes impliqué-e-s, il est difficile à ce stade d'établir un calendrier précis. Voici cependant la planification imaginée :

27 juin 2022	Dépôt du rapport-préavis au Conseil communal
3 octobre 2022	Octroi espéré du crédit par le Conseil communal
Octobre 2022 à août 2023	Etude et réalisation
Septembre 2023	Mise en service et communication

Il serait souhaitable que la mise en service ait lieu lorsque les conditions saisonnières sont favorables.

3. Incidences financières

Un premier budget estimatif a été élaboré suite à une étude sommaire. Celui-ci devra être optimisé avec le-la chef-fe de projet :

Coordination / gestion de projet Coordination du projet, élaboration du concept, rédaction des textes, gestion des prestataires externes	CHF 10'000.-
Supports de communication Identité visuelle, développement d'un site web, déclinaison papier, cartels, codes QR, maintenance, etc.	CHF 33'000.-
Elaboration des contenus Photos, vidéos, podcast, traductions	CHF 30'000.-
Promotion Graphisme, campagnes d'affichage, campagnes digitales, visites guidées	CHF 4'500.-
Imprévus 10% du budget	CHF 7'750.-
Total (arrondi)	CHF 85'000.-

4. Aspects du développement durable

Le projet présente plusieurs aspects du développement durable déjà évoqués plus haut :

- renforcement du positionnement de la Ville de Nyon comme ville de culture, de l'attrait touristique et des retombées économiques qui en découlent ;
- mise en avant de la mobilité douce et des espaces verts ;
- approche non élitiste visant à rendre l'art accessible au plus grand nombre ;
- incitation à l'échange, au partage et au débat autour des œuvres exposées.

5. Conclusion

Au vu de la pertinence du postulat de Mme la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts, la Municipalité propose de mettre en œuvre ce projet de balades autour de l'art dans l'espace public selon les lignes directrices exposées plus haut.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le rapport-préavis N° 2022/59 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts intitulé « Pour des balades *Art dans l'Espace Public* »
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2022/59 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts intitulé « Pour des balades *Art dans l'Espace Public* » ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 85'000.- TTC pour l'étude et la réalisation de la balade « Art dans l'espace public »;
3. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 3 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 mai 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexes

- Fiche d'investissement
- Postulat de Madame la Conseillère communale Véronique Bürki et consorts intitulé « Pour des balades Art dans l'Espace Public »
- Itinéraire envisagé pour la balade

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 2022/59 Réponse au postulat "Pour des balades Art dans l'Espace Public" Date: Nyon le 09.05.2022

Demande d'un crédit de CHF 85'000.- TTC

Situation des préavis au 09.05.2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total des préavis votés par le Conseil communal	26 344 802	13 472 665	5 252 306	30 968 925	35 018 470	6 242 133

Situation des emprunts au 09.05.2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Plafond d'emprunt selon préavis N°2021/15	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	380 000 000
Emprunts au 1er janvier	213 000 000	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	50 000 000	26 000 000	8 500 000	-6 200 000	-6 372 000	0
Emprunts fin période/date du jour	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000	284 928 000

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis N°2021/15)	30 000 000
Caution activée	-9 229 230
Caution demandée	0
Disponible	20 770 770

Dépenses et recettes d'investissement	CHF	Estimation des dépenses d'investissements nets					2022-2026
		2022	2023	2024	2025	2026	
Descriptif/Libellé							
Crédits d'étude et de réalisation	85 000	25 500	59 500				85 000
Total de l'investissement	85 000	25 500	59 500	0	0	0	85 000

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
3	28 333	
	85 000	

Financement du préavis	CHF
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Emprunts	85 000
Total des besoins en financement	

Coûts d'exploitation	Libellé / années	Estimation des coûts d'exploitation					2022-2026
		2022	2023	2024	2025	2026	
Coût total d'exploitation		1 700	1 700	30 033	30 033	30 033	93 500
Intérêts en %	2,00%	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	8 500
Entretien		0	0	0	0	0	0
Amortissements		0	0	28 333	28 333	28 333	85 000
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes prêt de personnel		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		1 700	1 700	30 033	30 033	30 033	93 500

Postulat

Pour des balades « Art dans l'Espace Public »

Depuis des dizaines d'années, la Ville de Nyon a développé une politique d'acquisition d'œuvres d'art visibles tant dans nos différents musées, dans les locaux de l'administration communale, dans nos écoles et nos parcs et jardins.

Cette politique culturelle s'est encore renforcée ces dix dernières années avec le développement de l'art intégré dans l'Espace public.

De très nombreuses oeuvres d'artistes, d'hier et d'aujourd'hui, tels Lang/Baumann, Edouard Chappallaz, Delphine Coindet, Nikola Zaric, Les Frères Chapuisat, Sonia Kacem, Olivier Estoppey, Nicolo Perusino, Pierre Golay, Emilie Ding, Christian Robert-Tissot etc peuvent être admirées dans notre Ville.

En 2014 déjà, la Conseillère Florence Darbre Gubbins déposait une motion visant à sauvegarder l'art intégré aux bâtiments publics. Cette motion a d'ailleurs permis de sauver la fontaine de Bavaud, aujourd'hui visible au rond-point dit Perrin.

Toutefois, à notre connaissance, il n'existe aucune liste ni plan à destination du public qui référencerait ces richesses à découvrir dans notre commune.

En 2016, La Ville de Nyon créait les balades « Nature en Ville » permettant à tout à chacun, habitants de la Région, mais aussi touristes, de découvrir les trésors de biodiversité présents sur notre territoire.

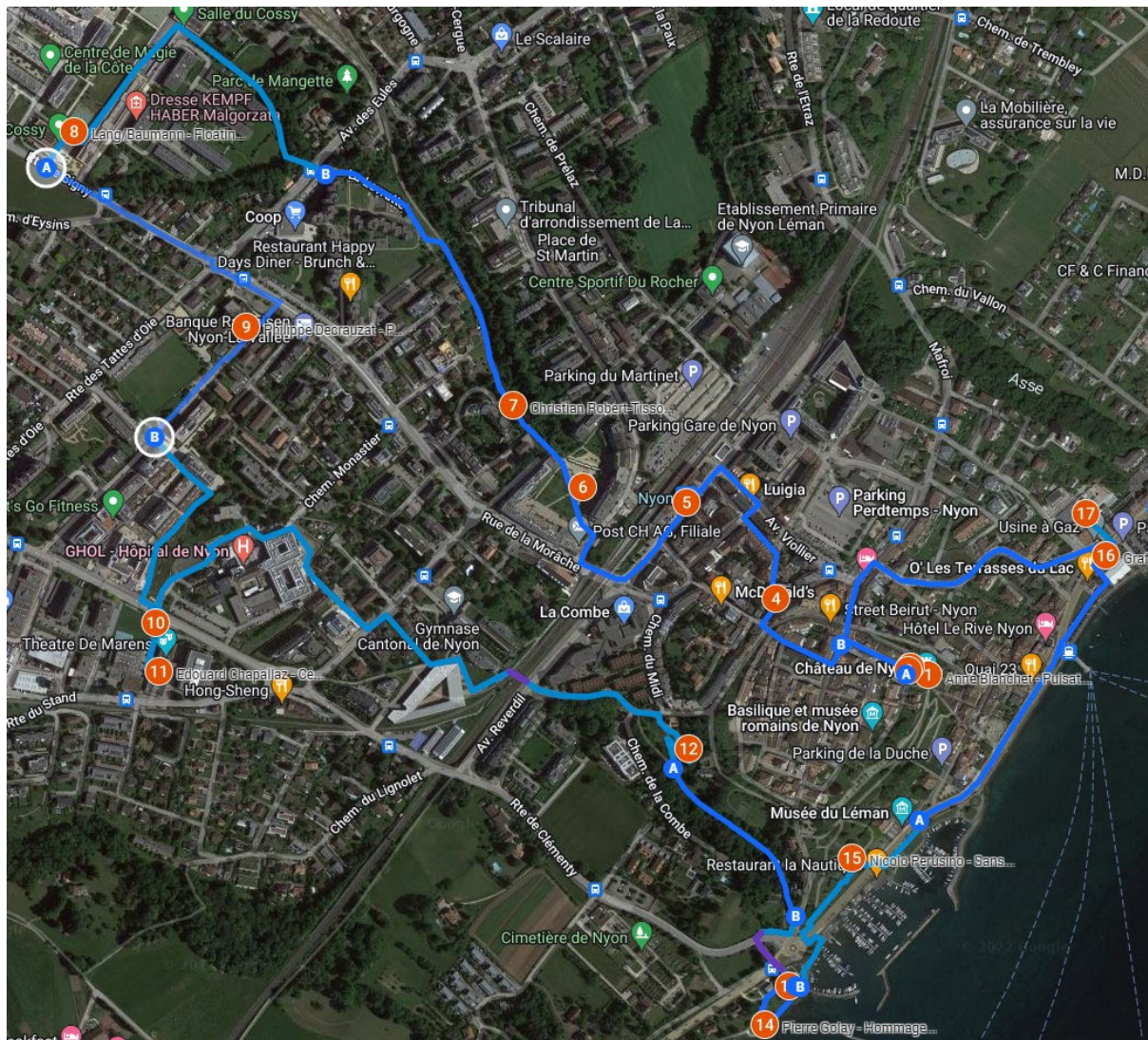
A l'heure où les biennales, musées, festivals d'art dans l'Espace public font le plein, le PLR Ville de Nyon pense qu'il y a un intérêt culturel mais aussi touristique et économique à capitaliser sur les œuvres déjà présentes et à venir dans notre belle Ville.

C'est pourquoi nous demandons à la Municipalité de développer, sur le modèle des balades « Nature en Ville », des ballades « Art dans l'Espace Publique ».

Nous demandons que ce postulat soit directement renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

Véronique Bürki pour le PLR

Annexe 3 - Itinéraire et œuvres envisagées pour la balade Art dans l'espace public



Entre 1h30 et 2h30 à pied.

Incitation à la mobilité douce

Mise en avant des espaces verts et lieux emblématiques :

- Château
- Parc du Buis
- Sentier de la Combe
- Parc de la Villa Thomas
- Village des Pêcheurs
- Parc du Bourg-de-Rive
- Promenade de Rive
- Usine à Gaz

Emplacement des œuvres

1	<i>Pulsation</i>	Anne Blanchet	Château de Nyon (Terrasse)
2	<i>Petite Baigneuse</i>	Nicolas Zaric	Place du Château
3	<i>Anubis au tablier de sculpteur</i>	Nicolas Zaric	Place du Château
4	<i>Façade</i>	Edouard Chapallaz	BCV
5	<i>Passages pour tous, arcs, appuis, abris et paravents</i>	Delphine Coindet	Place de la Gare
6	<i>Les Ailes du Cossy</i>	Emilie Ding	Parc de la Morâche
7	<i>Sans titre</i>	Christian Robert-Tissot	Sentier du Cossy
8	<i>Floating Sculpture</i>	Lang/Baumann	Complexe scolaire et sportif du Cossy
9	<i>Partition pour une architecture*</i>	Philippe Decrauzat	Ecole du Couchant
10	<i>Leva</i>	André Lasserre	Ecole de Marens
11	<i>Façade</i>	Edouard Chapallaz	Ecole de Marens
12	<i>Charpentification</i>	Frères Chapuisat	Parc du Buis
13	<i>Hommage à la Musique - Trio</i>	Pierre Golay	Parc de la Villa Thomas (COV)
14	<i>Rhinocéros</i>	Olivier Estoppey	Parc de la Villa Thomas (COV)
15	<i>Sans titre</i>	Nicolo Perusino	Parc du Bourg-de-Rive
16	<i>Graffiti - Fresque</i>	Théo Dao, Giuliano Pioletti et Julien Luetto	Mur Maison Populus
17	<i>Peinture murale*</i>	Pierre Schwerzmann	Usine à Gaz

* Ces œuvres situées à l'intérieur de bâtiments ne seront pas physiquement accessibles en tout temps mais seront intégrées sur les supports, avec une signalétique spécifique.